

Université 
de Montréal
et du monde.



MINEURE ARTS ET SCIENCES

Séance d'accueil

SAFIRE
DÉCEMBRE 2025

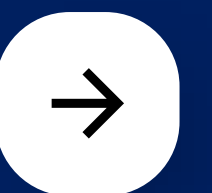


Plan de _____ la séance

01 **Ambassadrice des Services à la vie étudiante**

02 **Le programme**

- Choix de cours
- Charge de travail
- Ressources d'appui
- Évaluations et normes de succès
- Dates à retenir



PROGRAMME MINEURE EN ARTS ET SCIENCES

Le programme permet :

- **L'exploration de diverses disciplines d'études;**
- **L'amélioration du dossier universitaire (cote de rendement);**
- **L'inscription à des cours d'un programme visé (offert à la Faculté des arts et sciences) avant d'y avoir été admis;**
- **L'achèvement d'un programme d'études constitutif d'un baccalauréat par cumul de programme.**

PROGRAMME MINEURE EN ARTS ET SCIENCES

Structure du programme:

- **Composé de 30 crédits de cours au choix**
 - **2 concentrations = 9 à 12 crédits de cours de même sigle pour chacune;**
 - **cours appartenant à la FAS (ou équivalents reconnus)**

Exemple:

	Concentration 1	Concentration 2	Autres cours
Automne	PSY (3 crédits) PSY (3 crédits)	MAT (3 crédits) MAT (3 crédits)	IFT (3 crédits)
Hiver	PSY (3 crédits) PSY (3 crédits)	MAT (3 crédits) MAT (3 crédits)	GEO (3 crédits)

CHOIX DE COURS

Scénarios

1-Exploration de diverses disciplines

1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
CRI1950 Introduction à la criminologie	CRI1050G <u>Sociocriminologie 1</u>
SVS1102 Analyse des politiques sociales	CRI1151G Justice criminelle 1
PSE1208 Introduction à la psychoéducation	SVS1443 Travail social et pauvreté
PSY1975 Psychologie sociale	SVS2101 Travail social et santé
SOL1013 Sociologie générale	ESP1901 Espagnol 1 (niveau A1)

CHOIX DE COURS

Scénarios

2- Amélioration du dossier en vue d'une admission à un programme visé

Baccalauréat en criminologie

1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre	
CRI 1050*	<u>Sociocriminologie 1</u>	CRI 1730G*	Victimologie
CRI 1151G*	Justice criminelle 1	CRI 1100*	<u>Psychocriminologie</u>
PSY 1975*	Psychologie sociale	SOL 2103	Sociologie de la santé
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	SOL 1400	Économie et société
SOL 1013*	Sociologie générale	JES 1101	Jeunes et réalités sociales

* : Cours transférables au baccalauréat en criminologie

CHOIX DE COURS

Scénarios

3- Préalables à compléter en vue de l'admission au programme visé

Baccalauréat en criminologie

1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre	
CRI 1050G*	<u>Sociocriminologie 1</u>	CRI 1730G*	Victimologie
CRI 1151G*	Justice criminelle 1	CRI 1100*	Psychocriminologie
PSY 1975*	Psychologie sociale	CRI 1511G*	Délinquance et facteurs criminogènes (HP)
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	JES 1101	Jeunes et réalités sociales
SOL 1013*	Sociologie générale	STT 1901	Stat. Pour sc. Sociales (HP)

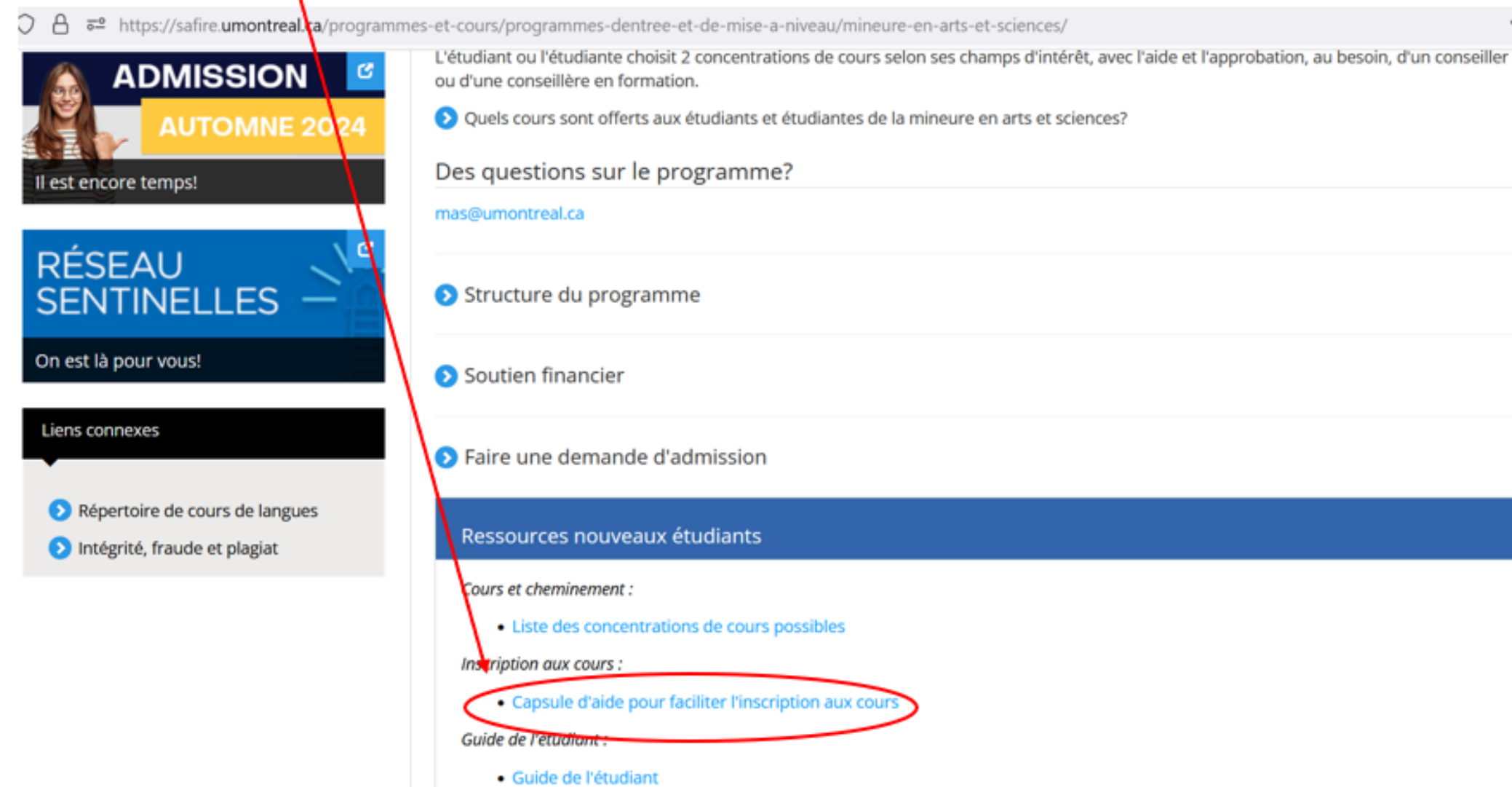
* : Cours transférables au baccalauréat en criminologie

Important : Dans cet exemple, l'étudiant ou l'étudiante ne peut pas recevoir un diplôme pour la Mineure arts et sciences, car son cheminement ne comporte pas une deuxième concentration. Ainsi, la personne étudiante ne respecte pas la structure exigée par le programme.

CHOIX DE COURS ET INSCRIPTION DANS SYNCHRO

1. Rendez-vous sur la page [Mineure en arts et sciences](#)

2. Cliquez ici:



https://safire.umontreal.ca/programmes-et-cours/programmes-dentree-et-de-mise-a-niveau/mineure-en-arts-et-sciences/

ADMISSION
AUTOMNE 2024
Il est encore temps!

RÉSEAU SENTINELLES
On est là pour vous!

Liens connexes

- ↳ Répertoire de cours de langues
- ↳ Intégrité, fraude et plagiat

L'étudiant ou l'étudiante choisit 2 concentrations de cours selon ses champs d'intérêt, avec l'aide et l'approbation, au besoin, d'un conseiller ou d'une conseillère en formation.

- ↳ Quels cours sont offerts aux étudiants et étudiantes de la mineure en arts et sciences?

Des questions sur le programme?
mas@umontreal.ca

- ↳ Structure du programme
- ↳ Soutien financier
- ↳ Faire une demande d'admission

Ressources nouveaux étudiants

Cours et cheminement :

- Liste des concentrations de cours possibles

Inscription aux cours :

- **Capsule d'aide pour faciliter l'inscription aux cours**

Guide de l'étudiant :

- Guide de l'étudiant

CHARGE DE TRAVAIL

Un statut d'études à temps plein ou à temps partiel représente:

- Temps plein : minimum 12 crédits
 - Prêts et bourses (sauf exceptions)
 - Permis d'études (étudiants internationaux)
- Temps partiel : moins de 12 crédits



CHARGE DE TRAVAIL

**La charge de travail hebdomadaire (cours de 3 crédits)
représente:**

3 heures/semaine en classe (théorie);
1 ou 2 heures de travaux pratiques (MAT – CHM – PHY);
travail individuel (6 heures);
chaque cours : 9 heures / sem. en moyenne.

Donc, par exemple:

4 cours : 36 heures/semaine;


5 cours : 45 heures/semaine.



ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS

NOTATION (Règlement des études de premier cycle, article 11)

À l'Université de Montréal, la note finale d'un trimestre de cours se présente sous forme de notation littérale (en lettre).
Chaque lettre correspond à une valeur numérique utilisée pour le calcul de la moyenne cumulative du programme.



ÉCHELLE QUALITATIVE	NOTATION LITTÉRALE	POINTS
Excellent	A+	4,3
	A	4,0
	A-	3,7
Très bon	B+	3,3
	B	3,0
	B-	2,7
Bon	C+	2,3
	C	2,0 bon (note de passage dans un programme)
	C-	1,7
Faible	D+	1,3
	D	1,0 passable (note de passage dans un cours)
Échec	E	0,5 faible (échec)
	F	0,0 nul (échec)
	F*	0,0 échec par absence

NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours au premier cycle est de « D ». L'étudiant ou l'étudiante qui n'a pas satisfait aux exigences du cours voit apparaître sur son relevé de notes officiel la note « E » ou « F », selon le cas, ce qui constitue un échec.

MOYENNE DE PASSAGE AU PROGRAMME

L'étudiant ou l'étudiante doit conserver une moyenne cumulative d'au moins 2,0, soit « C », pour réussir son programme.

N.B. Si vous suivez un cours hors programme offert par une autre faculté, c'est le règlement pédagogique de cette faculté qui s'applique. Par exemple, la note de passage pourrait être de 60 %, et le système de notation littérale pourrait différer de celui utilisé à la FAS.

PROGRESSION DANS LE PROGRAMME

À partir de 12 crédits (4 cours) contributifs au programme :

Moyenne cumulative
d'au moins 2,0
(1,950) et +

- Condition de poursuite des études respectée et possibilité de **diplomation** lorsque la structure du programme est complétée.

Moyenne cumulative
entre 1,7 (1,650) et
2,0 (1,949)

- Mise en situation de **probation**.
- Vous avez jusqu'à la fin de la première année (max. 3 trimestres) pour remonter votre moyenne cumulative au-dessus de 1,949.
- Si ce n'est pas respecté → **exclusion** du programme.

Moyenne cumulative
en bas de 1,7 (1,650)

- **exclusion** du programme d'études à partir de 12 crédits cumulés.

Définitions utiles :

1. **Moyenne cumulative (MC) par programme d'études** : Consiste en la moyenne pondérée des cours d'un programme d'études. Elle doit être arrondie à la première décimale pour déterminer la progression dans ce programme, tel que le prévoient le [Règlement des études de premier cycle](#).
2. **Moyenne trimestrielle** : Consiste en la moyenne pondérée de tous les cours d'un trimestre donné.

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS

Cote de rendement collégiale (CRC)

L'admission à certains programmes requiert une cote de rendement minimale (seuil). Par exemple, tous les candidats ayant une CRC de 22,0 sont admis au baccalauréat en physique.

Admission
Faculté des arts et des sciences

Baccalauréat en physique

1^{er} cycle 1-200-1-0

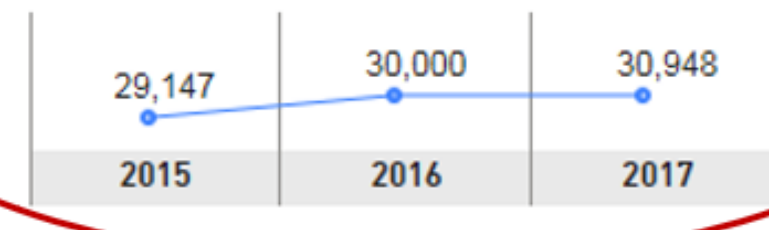


Cote de rendement collégiale (cote R) minimale : 22

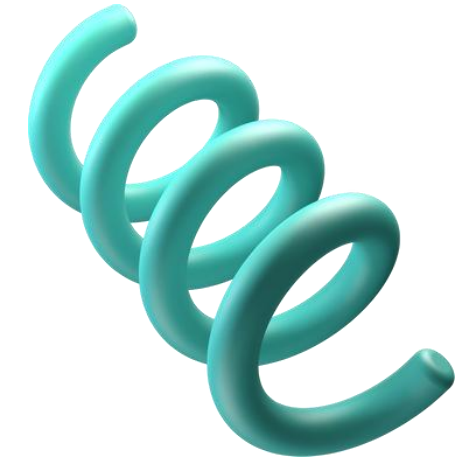
D'autres programmes qu'on qualifie de « contingenté » comportent un nombre limité de places et le site des admissions indique la CRC du dernier candidat admis (ex. : baccalauréat en neurosciences)

NUMÉRO	1-530-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TYPE	Baccalauréat ès sciences
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans

COTE DE RENDEMENT COLLÉGIALE (COTE R)



ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS



Cote de rendement universitaire (CRU)

- La CRU est un indice de positionnement d'un étudiant par rapport à ses pairs.
- La CRU permet au service de l'admission d'évaluer l'admissibilité à un programme contingenté.
- L'étudiant ayant suivi des cours au CÉGEP a une cote de rendement collégiale (CRC) utilisée par le service de l'admission.
- Tout cours suivi à l'UdeM contribue à raison de 2% par crédit à la CRU éliminant graduellement le prorata de la cote de rendement collégiale le cas échéant.

RESSOURCES D'APPUI

- **SERVICES À LA VIE ÉTUDIANTE**
 - **Aide financière et bourses**
 - **Soutien à l'apprentissage**
 - **Services de santé et de soutien psychologique**
 - **Information scolaire et professionnelle et orientation**
 - **Soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap (SPESH)**
- **Communauté étudiante internationale**
 - **UdeM international**
 - **Soutien à la communauté étudiante internationale**
- **Soutien en français**
 - **UdeM français**
 - **Formations d'appoint en français**

Règles à respecter lors des examens

- Retard toléré : maximum d'une heure. Aucun temps supplémentaire n'est accordé.
- Lorsque vous prenez possession de l'examen, aucun avis d'absence n'est ensuite recevable.
- Aucune sortie de salle n'est autorisée durant la première heure d'examen.

En cas d'absence à une évaluation, des procédures sont à suivre : [Lien](#) !

*****Attention*****

Le jour et l'heure de l'examen peuvent différer de celles des séances de cours.



Dates à retenir

PAIEMENTS DES FRAIS DE SCOLARITÉ



Automne : 15 octobre
Hiver : 15 février
Été : 15 juin

Études

[Rechercher programmes d'études](#)
[Votre horaire cours](#)
[Inscrire](#)
[Spécialisation](#)

▼ Dates limites URL [Légende de l'horaire](#)

Votre horaire de la semaine (dimanche au samedi)

	Cours	Horaire
	ANT 1902-A TH (3000)	Lu 16:00 - 18:59 B-0325 Pav. 3200 J.-Brillant
	FRA 1903-A TH (2762)	Je 16:00 - 18:59 B-4260 Pav. 3200 J.-Brillant
	IFT 1901-A PRA (1354)	Lu 10:30 - 12:29 S-118 Pav. Roger-Gaudry

[Votre historique cour.](#) ▼ >>> [horaire hebdo.](#) ▶

Finances

[Votre compte](#)
[Interrogation compte](#)
[Le financière](#)
[Fichier aide financière](#)

Financier

Vous devez 1 243.77.

- Solde: 1 243.77
- N/A: 0.00

Votre matricule [REDACTED] doit obligatoirement être indiqué lors du paiement des droits de scolarité

RECHERCHE C

▼ **Blocages**
Aucun blocage

▼ **À faire**
Aucune chose à faire

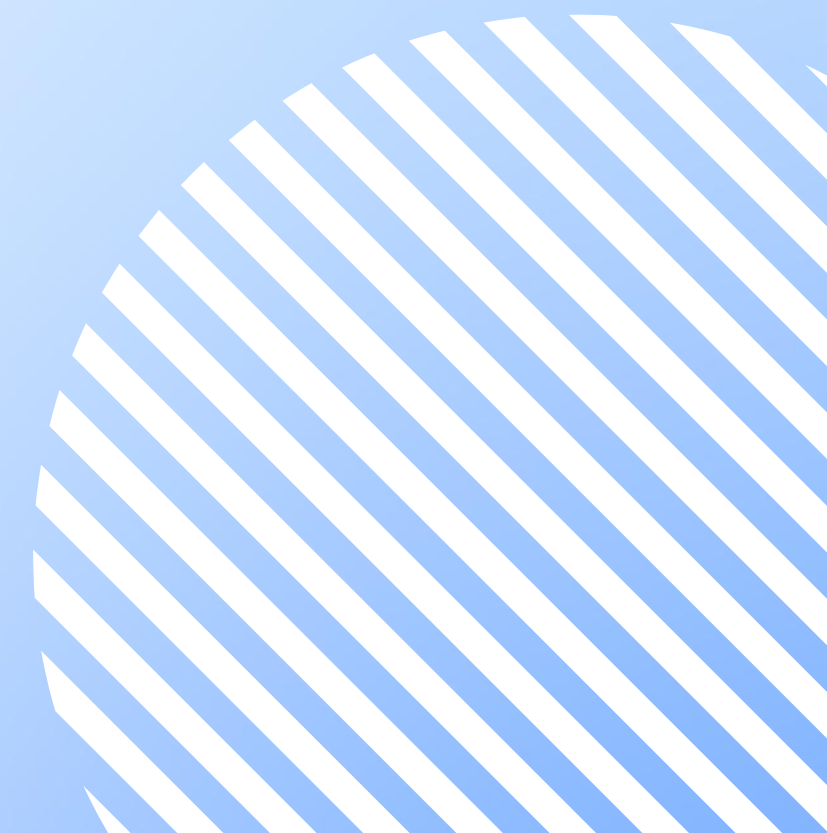
▼ **Dates inscription**

Période d'inscription:
Vous pourrez vous inscrire des cours pour la session Hiver 2018 Session ré le 2017 avril 6 à 00:0

▼ **Étudier à l'UdeM**

[Programmes d'études](#)
[Studium](#)
[International](#)

▼ **Service aux études**



Date limite pour modification ou annulation de choix de cours – Hiver 2026



Date limite : Jeudi 22 janvier 2026 (majorité des cours)

Avant cette date :

- Il est possible d'annuler un cours.
- Le cours est retiré du dossier.
- Aucun frais de scolarité n'est à acquitter.

Après cette date :

- Il n'est plus possible d'annuler le cours ou changer de section.
- Les frais de scolarité doivent être acquittés.

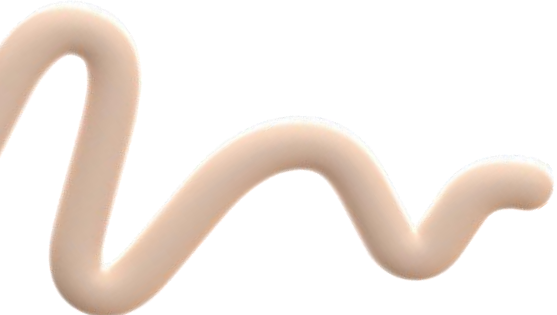


Date limite pour l'abandon (avec frais) d'un cours – Hiver 2026



Date limite : Vendredi 13 mars 2026 (majorité des cours)

Après cette date :

- Il n'est plus possible d'abandonner un cours.
 - Un cours mis en abandon apparaît au relevé de notes avec la mention ABA comme résultat.
 - Les frais de scolarité doivent être acquittés.
 - Le maximum autorisé est de 2 abandons par cours, vous ne pourrez plus abandonner au-delà de ce nombre.
- 

Dates à retenir – Hiver 2026

Vérification des dates limites :

Études







[Rechercher programmes d'études](#) [Dates limites](#) [URL](#) [Légende de l'horaire](#)

[Votre horaire cours](#)

[Inier](#)

[Spécialisation](#)

Votre historique cour. ▾ >>>

		Cours	Horaire
		ANT 1902-A TH (3000)	Lu 16:00 - 18:59 B-0325 Pav. 3200 J.-Brillant
		FRA 1903-A TH (2762)	Je 16:00 - 18:59 B-4260 Pav. 3200 J.-Brillant
		IFT 1901-A PRA (1354)	Lu 10:30 - 12:29 S-118 Pav. Roger-Gaudry

horaire hebdo. ▶

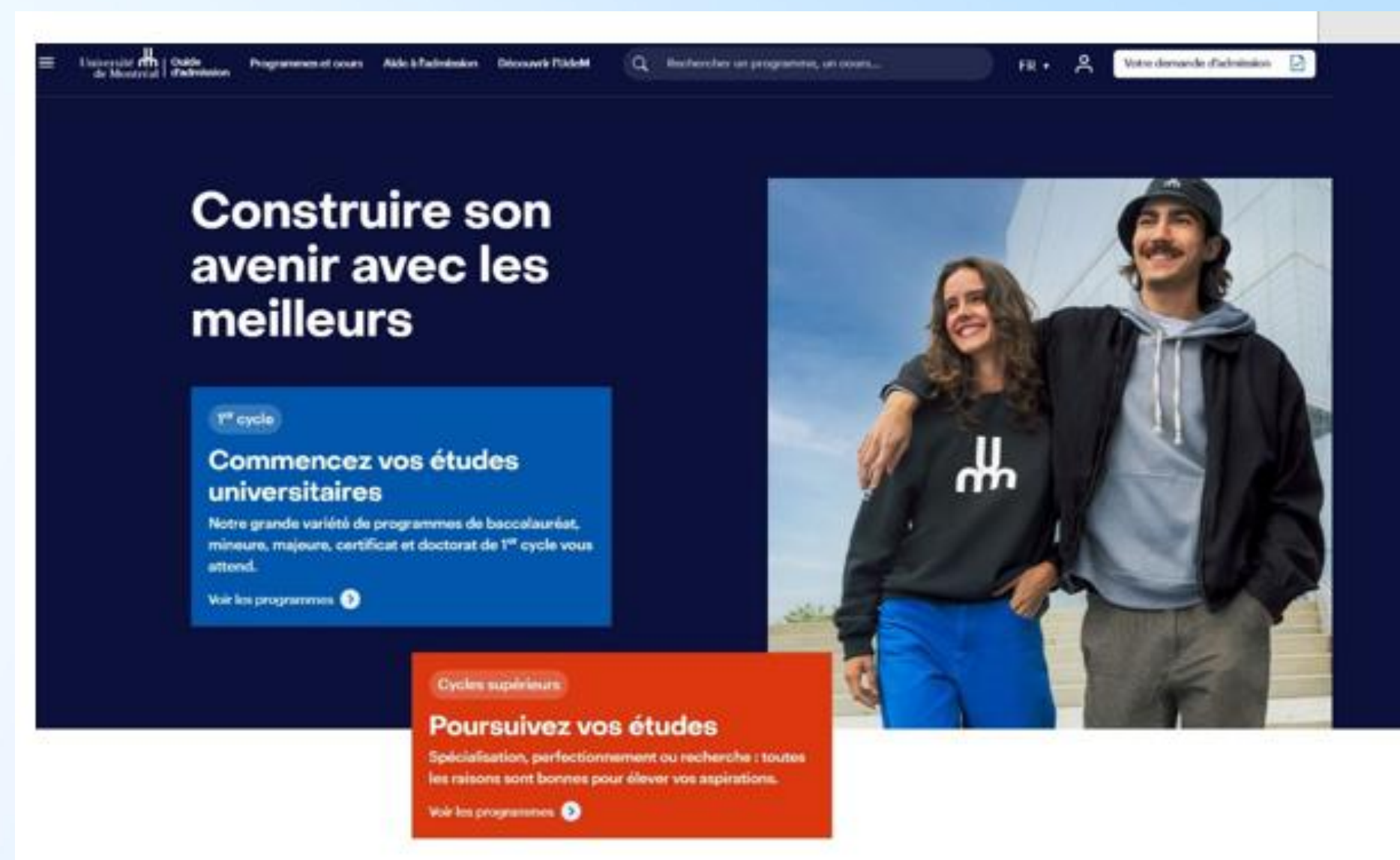
Finances



DATES À RETENIR

Nouvelle demande d'admission
Pour une admission au trimestre :

d'automne : 1^{er} février
d'hiver : 1^{er} novembre





- **Les Technicien(ne)s en gestion des dossiers étudiants (TGDE)** sont les personnes-ressources de premier plan pour la communauté étudiante, à toutes les étapes du processus d'études et à tous les cycles.
- **Des conseillers en gestion des études** sont présents pour vous aiguiller dans votre cheminement ou répondre à vos questions sur les programmes et les choix de cours.
 - Sébastien Galarneau
 - Nadège Brulé
- Une **conseillère principale à la réussite étudiante**, Audrey Cavanagh, est présente pour vous soutenir si vous rencontrez des problématiques quant à la réussite de vos études ou si vous vivez des difficultés scolaires dans un ou plusieurs de vos cours.

**Des questions?
Communiquez avec nous!**
mas@umontreal.ca

**De l'accompagnement
en continu !**

Nous joindre : [Lien](#)

Université 
de Montréal
et du monde.

Université 
de Montréal
et du monde.



BON SUCCÈS
DANS VOS
ÉTUDES !